Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260702-VP2026070232-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 juillet, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 23 juin 2026

Nombre de membres :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 21
Votants : 24

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, GONIDOU Isabelle, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, BONNIZEC Audrey, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : ANSQUER Alain, POQUET David, HANNECART Claire.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : GUILLOU Jean-Jacques a donné procuration à DRUON Pascal, PERRENOU Sandrine a donné procuration à LE BORGNE Sylvie, LE BARS Florian a donné procuration à Marc-Ange BIOLCHINI.

VP/2026/07/02/32 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE : COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP SIZUN POINTE DU RAZ – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFERREES (CLECT) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Cf. annexe n°15

Vu la délibération 2026-04-30-04 du conseil communautaire du 30 avril 2026 portant institution et composition de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes Cap-Sizun Pointe du Raz ;

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de prendre acte de la création de la CLECT du Cap-Sizun Pointe du Raz et d'y désigner un représentant du conseil municipal.

Entendu le présent rapport de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte de la création d'une Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes Cap-Sizun Pointe du Raz comme exposé en annexe ;
- Désigne Madame Sylvie Le Borgne comme représentante du conseil municipal de la commune de Plouhinec au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes Cap-Sizun Pointe du Raz ;

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260702-VP2026070232-DE

- Autorise le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 juillet 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC

La Secrétaire de séance,

Armelle STREIFF LE BOZEC

MAIRIE PLOUHINEC
29 (Finistère)